



Fédération étudiante universitaire du Québec

FEUQ

15, rue Marie-Anne Ouest

Montréal (Québec) H2W 1B6

Tél. : 514-396-3380 | Fax : 514-396-7140

Web : www.feug.qc.ca | Courriel : feug@feug.qc.ca

ARGUMENTAIRE RÉSUMÉ SUR LA HAUSSE DES FRAIS DE SCOLARITÉ

Mise en contexte :

Dans son budget pour l'année 2011, le gouvernement libéral a annoncé une hausse encore plus importante des droits de scolarité. Selon ce plan de financement universitaire, les droits de scolarité augmenteront à raison de 325 \$ par année pendant 5 ans, soit une augmentation de 1 625 \$, ce qui portera la facture universitaire, en incluant les frais institutionnels obligatoires, à plus de 4 700 \$. Cette hausse fait suite à celle qui était annoncée dans le budget de l'année 2007. Depuis 2007, les droits de scolarité augmentaient de 100 \$ par année.

L'an passé, la FEUQ a dénoncé vivement toute hausse des droits de scolarité. Déjà, parmi les appuis recensés, on note la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), la Confédération des syndicats nationaux (CSN), la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) et la Fédération québécoise des professeures et professeurs des universités (FQPPU). Plusieurs organismes communautaires appuient aussi les étudiants.

Argumentaire :

La FEUQ est d'avis que cette hausse des droits de scolarité aura un impact majeur sur l'accessibilité financière et géographique aux études supérieures. Par ailleurs, cette accessibilité est d'abord un choix de la société québécoise et la raison d'être du réseau de l'Université du Québec. En outre, il faut savoir que cette augmentation des frais a pour but de remédier au sous-financement des universités. Cependant, le sous-financement n'a pas été détaillé et les besoins des universités sont vagues et imprécis. Alors, pourquoi faire exploser la facture étudiante avant de bien comprendre la problématique et de s'être fixé des objectifs clairs pour le financement des universités ? Il est de la plus haute importance, selon la FEUQ, de s'attarder non seulement aux besoins exprimés par l'ensemble des acteurs universitaires, mais de s'assurer à la fois de la saine gestion des nouvelles ressources et de préserver l'accessibilité financière aux études. **C'est pourquoi la FEUQ s'oppose à la hausse des frais de scolarité décrétée par le gouvernement du Québec.**

En ce qui a trait aux impacts de cette hausse pour les étudiants et étudiantes, ceux qui étudient à temps partiel n'ont pas droit au plein programme de prêts pour les aider et une proportion importante des étudiants à temps plein n'ont pas accès aux bourses. Dans ces cas, même s'ils se retrouvent avec des besoins qui dépassent le plafond de prêts, ils ne pourront avoir accès aux bourses, puisque le budget prévoit pour eux une mesure appelée « allocation spéciale », qui est en fait un prêt autorisé à dépasser ce plafond. Ils verront donc leur endettement augmenter au même rythme que la hausse des droits de scolarité, minant leurs aspirations futures.

Dans son budget 2011, le gouvernement a annoncé une bonification du programme de prêts et bourses. Cependant, cette bonification n'aidera en rien les étudiants. La contribution parentale passera de 30 000 \$ à 35 000 \$ d'ici 2017, c'est donc dire que deux parents qui travaillent au salaire minimum devront contribuer de manière importante aux études de leur enfant. Cette mesure est un maigre baume sur une mesure qui aurait dû être améliorée depuis plusieurs années déjà. Le programme de prêts et bourses étant déjà déficient, il ne pourra pas aider les étudiants à faire face à la hausse drastique des frais de scolarité. À l'heure actuelle, il manque déjà 71 millions de dollars dans le programme, et ce, seulement pour compenser les 8 années où les dépenses admises comme le logement et la nourriture n'ont pas été indexées au coût de la vie. Même l'ancienne ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Michèle Courchesne l'avait reconnu. Même si le programme de prêts et bourses sera adapté pour maintenir le plafond de prêts durant la hausse, il ne réussira pas à aider les étudiants les plus démunis dû aux lacunes déjà en place. De plus, le gouvernement ne réinvestit aucune somme dans le programme de prêts et bourses. Des 118 millions de dollars investis par le gouvernement, les étudiants en fournissent environ 116. Et le programme n'est pas bonifié, il ne fait que pallier, mais pas totalement, la hausse des frais de scolarité.

La situation financière des étudiants du Québec est loin d'être rose. À l'heure actuelle, la moitié des étudiants vivent avec un revenu inférieur ou égal à 12 200 \$ par année. La situation est accentuée dans les régions périphériques : les coûts des logements ne cessent d'augmenter dans certaines régions dus à la pénurie qui fait rage, la hausse du coût de l'essence force les étudiants à investir plus d'argent dans leur moyen de transport et la hausse du coût des aliments fait en sorte d'augmenter les coûts pour se nourrir adéquatement. D'ailleurs, l'indexation annuelle du programme d'Aide financière se base sur l'IPC, qui exclut généralement le secteur de l'énergie dû à sa volatilité, réduisant donc d'année en année l'adéquation entre les dépenses admises en transports et leur niveau réel. Avec la hausse des droits de scolarité, un étudiant verra le tiers de son budget être mis sur sa facture universitaire, et ça, c'est sans compter l'achat des livres et du matériel scolaire nécessaire.

C'est aussi passer sous silence le fait que les étudiants n'ont jamais autant travaillé. En 1970, seulement un étudiant sur 5 travaillait durant l'année scolaire. Aujourd'hui, c'est plus de 4 étudiants sur 5 qui occupent un emploi au moins 16 h par semaine en plus de travailler à temps plein l'été. De plus, si le gouvernement libéral ne juge pas l'endettement comme un facteur nuisible à l'accessibilité aux études, les étudiants, eux, considèrent ce fardeau avant de s'inscrire à des études supérieures. **C'est pourquoi la FEUQ s'oppose à la hausse des droits de scolarité décrétée par le gouvernement du Québec.**

L'endettement étudiant a aussi des conséquences néfastes sur le projet de vie des étudiants. C'est 52 % des étudiants bénéficiant de l'Aide financière aux études qui doivent s'endetter à une source privée, soit à l'aide de leur carte de crédit ou d'une marge de crédit. Avec de lourdes dettes à trainer à la sortie des études, leurs projets de s'installer dans une maison et de fonder une famille pourraient être reportés ou annulés. Et leur motivation à fonder une entreprise pourrait être réduite. Que dire de ceux qui peineront à se trouver un emploi en sortant des études ? Ce ne sont pas tous les domaines où le placement est aisé et automatique. Encore une fois, ce sont encore les régions périphériques qui absorberont le plus grand choc. La dette accumulée par les étudiants les forcera souvent à quitter leur région au profit de Montréal et Québec, accentuant la chute démographique de celles-ci. Ce serait la dernière chose dont le Québec, et particulièrement nos régions, voudrait voir arriver comme conséquence à une hausse mal justifiée. **C'est pourquoi la FEUQ s'oppose à la hausse des droits de scolarité décrétée par le gouvernement du Québec.**

Comme nous le mentionnons plus tôt, la hausse des frais de scolarité a été annoncée pour pallier le sous-financement des universités du Québec. Toutefois, il y a plusieurs questions à se poser sur la gestion de quelques établissements universitaires. L'Université Concordia a dilapidé plusieurs fonds publics et souhaitait même acheter le condo de son recteur par intérim. L'Université de Sherbrooke a construit un nouveau campus à Longueuil qui n'est occupé qu'à 35 %. Le recteur de l'Université Laval s'est, quant à lui, voté une augmentation de salaire de 100 000 \$. Bref, la gestion des universités mérite d'être revue. Les étudiants ne peuvent pas signer des chèques en blanc aux recteurs des universités. **C'est pourquoi la FEUQ s'oppose à la hausse des droits de scolarité décrétée par le gouvernement du Québec.**

Merci de votre attention
La Fédération étudiante du Québec